Procès-verbal de la 57e assemblée générale de l'APC 18 juillet 2026, buvette du Centre sportif Cheyres-En Crevel

La présidente Christine Détraz ouvre l'assemblée générale de l'APC à 17h00 à la buvette du FC Cheyres et souhaite la bienvenue aux membres.

47 participants

Les membres suivants se sont excusés :
Beat Frey, Denis Gonin, Ruth et Luciano Jäggi, Ursula Moritzi, Daniela et Erhard Schöpfer et Margrit von Leber

L'ordre du jour a été envoyé par e-mail aux membres.

Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'assemblée annuelle du 25 juillet 2025
2. Rapport de la présidente
3. Finances-caisse-rapport des vérificateurs 2025-2026 et budget 2026-2027
4. Cotisation des membres 2026-2027
5. Election du comité
6. Informations actuelles
7. Propositions des membres
8. Divers et balade d'automne

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 25 juillet 2025

Le procès-verbal de la dernière AG du 25 juillet 2025 est approuvé à l'unanimité.
(Les PV de toutes nos assemblées générales se trouvent sur https://cheyresapc.com/

2. Rapport de la présidente et 6. informations actuelles

Chers membres de l'APC

L'APC compte aujourd'hui 55 membres, pas de démission, pas de nouveaux membres.

- Tout au long de l'année écoulée, nous sommes allés à la *pêche aux informations* et avons cherché à consolider nos liens avec les autorités communales et les habitants de Cheyres en saisissant toutes les occasions qui se sont présentées :

  - J'ai donc assisté aux séances du Conseil général afin de suivre en direct l'avancement du dossier concernant la réfection de la rte de Crevel, comme je l'ai relaté dans la dernière newsletter.
    Alors que tout semblait bloqué avec différentes variantes qui allaient de 1 à 19 millions, à la séance du mois d'avril, les planètes se sont alignées, le Conseil communal a présenté une seule et unique variante, variante qui a été acceptée sans opposition par le Conseil général du mois de mai ! Les choses vont enfin bouger ! La variante adoptée est la plus réaliste, la moins coûteuse. Elle nous sera présentée dans les grandes lignes par notre invitée, Mme Grandgirard, la nouvelle syndique de Cheyres-Châbles, en fin de séance.

- Le canton de Fribourg a renouvelé ses autorités cantonales et communales au printemps 2026. Le Conseil Communal et le Conseil Général de Cheyres-Châbles ont complétement changé de visage. Deux femmes ont fait leur entrée au Conseil communal, Laure Marti et Janine Grandgirard. Cette dernière occupe la fonction de syndique.

- J'ai également participé à l'Assemble générale de Cheyres-Châbles Tourisme. A cette occasion, j'ai rencontré les responsables du jumelage entre la Commune de Cheyres-Châbles et celle de St-Martial située dans les Cévennes.
  A quoi sert ce type de jumelage ? à créer des liens, à s'ouvrir sur une réalité différente ! Plusieurs voyages ont été organisés et cette année c'était le tour des habitants de St-Martial d'être accueillis à Cheynes. Environ 30 personnes ont fait le déplacement. Ils ont été *logés chez l'habitant*. Nous avons participé à cette opération en hébergeant 2 personnes.
  Le samedi soir nous avons tous été invités à partager, sur la terrasse de la salle communale de Châbles, de copieux « Macaronis du chalet » cuits au feu de bois et accompagnés de plusieurs bouteilles de vin de Cheyres. Une occasion non seulement de faire plus ample connaissance avec des gens de St-Martial, mais aussi de nouer des liens avec des habitants de Cheyres et de Châbles.

- Revenons aux choses sérieuses. Le plan de gestion de la Grande-Cariçaie 2026-2030 met notamment l'accent sur la lutte contre l'érosion des rives et cela concerne très directement notre secteur. Les travaux s'étendront du port de Cheyres à la limite cantonale entre Cheyres et Yvonand. Ils débuteront fin août ou début septembre 2026. Il s'agira de mettre du sable (15'000 m3) sur 30 m de large afin de casser l'énergie des vagues. Le sable sera prélevé au large par pompage et acheminé par un tuyau flottant sur le lac. Ensuite des mottes de roseaux seront implantées sur ces zones remblayées afin d'accélérer la reprise de la roselière. Travaux financés par les cantons de VD et de FR ainsi que par la Confédération. Pompage : fin août 2026 – début octobre 2026. Puis implantation de roseaux. Fin des travaux février 2027.
  La question qui nous est immédiatement venue à l'esprit est celle de l'avenir de notre petite plage et de notre accès à l'eau, à la baignade ? Réponse de la Grande-Cariçaie : *« Dans un premier temps, cela ne changera pas grand-chose, mais par la suite, si les roseaux se multiplient, cela pourrait poser des problèmes pour la baignade d'ici une 10zaine d'années. Mais le but de la Gde-Cariçaie n'est pas l'interdiction de la baignade, mais bien la lutte contre l'érosion… »*

- Le Comité a également préparé la traditionnelle APC Newsletter et entretenu le petit chemin qui mène au lac. Nous l'entretenons tout en respectant ce tout petit et précieux cheminement, alors que d'autres utilisateurs sont favorables à un accès plus large. Nous avions privilégié un petit sentier, nous nous retrouvons avec une Avenue, une autoroute ! Ce n'est pas grave, les roseaux poussent tellement rapidement.

- En 2026, notre quartier a connu quelques jolis moments de convivialité :
  - La sortie de l'APC en octobre à Avenches
  - Une Fenêtre de l'Avent.
  - L'apéro de printemps, magnifiquement organisé par Beatrice et Beat, a pâti d'une météo exécrable, on se serait cru en plein mois de novembre !!! Ce moment fut aussi un apéro d'au revoir pour Vreni et Stefan John qui, après avoir été parmi les premiers propriétaires de chalets de notre quartier, ils avaient acheté leur chalet en 1966, l'ont vendu ce printemps.
  - Et un super atelier de fabrication de tresses, organisé par Kathrin Schweizer.

- Nuisances sonores : plusieurs membres de l'APC se sont plaints de nuisances sonores lors de fêtes qui se prolongent, à la Buvette du centre sportif, jusqu'à tard dans la nuit. Ils ont écrit à la Commune. Cette dernière a répondu qu'elle prendrait contact avec les associations sportives qui mettent la buvette en location pour attirer leur attention sur ce point. De son côté, le Comité de l'APC a pris contact avec Johann Delley, président de l'USCCF (Union sportive de Cheyres-Châbles-Font). Conscient du problème, M. Delley confirme que ce point a été discuté lors de leur dernière AG, en présence de représentants de la Commune, et que des mesures vont être prises, notamment au moment de la signature du contrat de location.

- Vandalisme et cambriolages : à notre connaissance, 3 chalets ont été victimes d'actes de vandalisme et de cambriolages entre le 10 et le 18 juillet 2026. Ces faits ont été annoncés à la Police et aux autorités communales. Les membres de l'APC ont pris connaissance de ces faits avec un certain accablement : comment cela est-il possible dans un quartier comme le nôtre ! Que chacun garde donc désormais un œil sur son chalet, ainsi que sur les chalets de ses voisins !

3. Finances - Caisse - Rapport des réviseurs 2025-2026 et budget 2026-2027

53 membres ont payé la cotisation annuelle de Fr. 50.--.
Les comptes ont été clôturés et se soldent avec une légère perte Fr. 113.24 et un bilan équilibré de Fr. 22'724.65.
Les comptes ont été vérifiés par nos réviseurs Ursula Tinembart et Ruedi Wolf, qui n'ont relevé aucune irrégularité.
Pour le budget de l'année prochaine, les dépenses sont prévues en fonction des recettes attendues (cotisations des membres).
Les comptes et le budget sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée.

4. Cotisations 2026-2027

La cotisation de membre 2026-2027 de Fr. 50.- est acceptée à l'unanimité. Un appel à cotisation Fr. 50.- sera envoyé aux membres en septembre 2026.

5. Election du Comité

Le comité est composé de 5 membres. Tous les membres du comité se mettent à disposition pour la réélection et sont élus à l'unanimité par l'assemblée.

6. informations actuelles

Voir sous point 2 rapport de la présidente.

7. Propositions des membres

Nous n'avons pas reçu de propositions à traiter lors de cette AG.

8. Questions diverses et excursion d'automne

Cette année, notre excursion nous emmènera à la Grande Cariçaie.

13h30	Rendez-vous sur le parking du Centre sportif
14h00	Jürg Schweizer nous présentera de façon comme toujours passionnante et riche, le bâtiment et son architecture.
14h30	Une visite guidée en français et une en allemand seront proposées. Ensuite, apéritif organisé par l'APC.

Nos invités : Mme Janine Grandgirard, syndique de Cheyres-Châbles et Michael Carrard, conseiller communal.

Thèmes abordés :

- La réfection de la rte de Crevel depuis les Pointus jusqu'à notre quartier : Mme Grandgirard présente la version qui a été retenue. Il s'agit de sécuriser le cheminement des piétons en construisant côté lac une voie piétonne de 1m50, séparée de la route proprement dite par des potelets, tous les 35m. La route d'une largeur de 4m50 sera réservée au trafic automobile et cycliste. Cette variante est un bon compromis entre objectifs et coûts. Coût total estimé à 2,11 millions dont 930'000 francs pour le seul secteur des Pointus.

- Reconstruction du pont des Pointus : projet présenté par Michaël Carrard, conseilleur communal. Le projet élaboré par la commune a dû être revu pour en permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite (exigences cantonales, fédérales). Les modifications demandées concernent surtout la diminution de la pente ce qui engendre un rallongement du tracé (et du budget). La rallonge budgétaire doit encore être approuvée par le Conseil général. La réalisation est programmée pour l'année 2027, si tout va bien…

- Nuisances sonores. Mme Grandgirard nous confirme qu'elle prend cette question très au sérieux et qu'elle est intervenue auprès des sociétés sportives concernées.

- Actes de vandalisme et cambriolages : Mme Grandgirard nous informe que des actes similaires ont été récemment commis également dans le village de Cheyres. Plaintes ont été déposées. Elle insiste sur le fait qu'il est important d'annoncer ces méfaits aux autorités communales pour qu'elles puissent faire pression sur la gendarmerie pour qu'elle puisse prendre des mesures comme la mise en place éventuelle de rondes de surveillance.

L'APC remercie Mme Grandgirard et M. Carrard pour leur engagement. Nous sommes ravis d'avoir pu faire leur connaissance.

L'AG s'est conclue par le verre de l'amitié et s'est prolongée, pour ceux qui le souhaitaient, autour d'un délicieux repas.

Dates à retenir :

- SA 24 octobre : Sortie d'automne à Champ-Pittet, rdv à 13h30 sur le parking du Centre sportif

La prochaine assemblée générale aura lieu samedi, le 17 juillet 2027.

Pour le procès-verbal
Beatrice Graf : Secrétaire Christine Détraz : Présidente